### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

# Arrêté du 17 juin 2019 conférant un grade et un emploi de sous-officier commissionné servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense

NOR: INTJ1913209A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête:

## Article 1er

M. Julien, Philippe, Jean VERN est recruté au grade de gendarme, échelle de solde spécifique des gendarmes, 1<sup>er</sup> échelon, en qualité de sous-officier commissionné servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense, pour occuper un emploi de musicien (flûtiste) au sein de l'orchestre de la garde républicaine, pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

#### Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des sous-officiers de gendarmerie.

### Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 juin 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général, sous-directeur de la gestion du personnel, O. COURTET